

Note brève et synthétique Budget 2020

1. Cadre réglementaire

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation et est disponible sur le site internet de l'EPCI.

Le Budget 2020 retrace l'ensemble des prévisions de dépenses et de recettes entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020.

2. Le contexte 2020 de la Communauté de Communes du Pithiverais

Le vote du présent budget est proposé, comme le prévoit la réglementation, après la tenue d'un débat d'orientations budgétaires au conseil communautaire du 15 décembre dernier.

Le budget est construit sans augmentation des taux de la fiscalité et respecte le principe de prudence dans l'estimation des recettes et de sincérité au niveau de l'inscription des dépenses.

Les priorités de la CCDDP restent la réalisation d'investissements structurants pour le territoire et le maintien d'une offre de services de qualité et adaptée aux besoins des administrés, tout en maîtrisant les dépenses.

La maîtrise de l'endettement reste aussi un enjeu fondamental. L'encours de la dette s'élève à 6,03M€ au 1^{er} janvier 2020.

Il est à noter que les budgets primitifs principal et annexes sont présentés avant le vote des comptes administratifs 2019 et sans la reprise des résultats antérieurs, ni des reports.

3. Vue synthétique des budgets 2020

	BP 2018		BP 2019		BP 2020	
	Fontionnement	Investissement	Fontionnement	Investissement	Fontionnement	Investissement
Budget principal	21 095 140	9 298 185	18 231 448	4 545 258	17 761 750	4 621 896
Budget annexe ADS	190 687	19 020	259 700	6 010	260 000	4 750
Budget annexe SPANC	210 904	355 201	100 000	74 000	101 245	11 500
Budget annexe ZAE CCDDP	3 475 949	3 335 271	3 516 555	2 695 098	2 147 555	1 942 127
Budget annexe ZAE Sermaises	310 876	254 715	419 550	321 803	435 293	337 547
	25 283 556	13 262 392	22 527 253	7 642 169	20 705 843	6 917 821
	Budgets votés avec reprise des résultats		Budgets votés sans reprise des résultats antérieurs			

4. La vue globale du budget principal 2020

4.1 Vue globale du budget 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	DEPENSES	BP 2020
011	Charges à caractère général	3 307 354
012	Frais de personnel et assimilés	4 430 000
014	Atténuation de produits	4 145 022
022	Dépenses imprévues	0
65	Autres charges de gestion courante	5 114 374
66	Charges financières (sauf ICNE)	160 000
67	Charges exceptionnelles	5 000
Total des Dépenses réelles		17 161 750
023	Virement à la section d'investissement	0
042	Opé. D'ordre de transfert de section à section	600 000
Total des Dépenses d'ordre		600 000

Chap.	RECETTES	BP 2020
013	Atténuation de charges	14 035
70	Produits de gestion courante	750 960
73	Impôts et taxes	13 802 255
74	Dotations, subventions, participations :	2 979 500
75	Autres produits de gestion courante	65 000
76	Produits financiers	0
77	Produits exceptionnels	0
Total des Recettes réelles		17 611 750
002	Résultat de Fonctionnement reporté	0
042	Opé. D'ordre de transfert de section à section	150 000
Total des Recettes d'ordre		150 000

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	17 761 750
---	-------------------

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	17 761 750
---	-------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	DEPENSES	BP 2020
10	Dotations, fonds divers et réserves	0
13	Subventions d'équipement	0
16	Capital de la dette	840 000
020	Dépenses imprévues	164 827
20	Immobilisations incorporelles	101 550
204	Subventions d'équipement	200 000
21	Immobilisations corporelles	1 322 549
23	Immobilisations en cours	605 000
27	Autres immobilisations financières	81 254
45	Opérations pour compte de tiers	80 000
110	Maison pluridisciplinaire de santé	83 438
120	Piscine PLV	54 070
130	Alsh + ext. École maternelle Sermaises	39 209
140	Agrandissement siège CCDP - PLV	900 000
Total des Dépenses réelles		4 471 896
001	Résultat d'investissement reporté	
040	Opé. D'ordre de transfert de section à section	150 000
Total des Dépenses d'ordre		150 000

Chap.	RECETTES	BP 2020
10	Dotations, fonds divers et réserves	400 000
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0
13	Subventions d'équipement	77 173
16	Emprunts et dettes assimilées	1 897 954
20	Immobilisations incorporelles	0
21	Immobilisations corporelles	0
23	Immobilisations en cours	0
27	Autres immobilisations financières	0
O24	Produits des cessions	64 920
45	Opérations pour compte de tiers	80 000
13	Maison pluridisciplinaire de santé	709 500
13	Piscine PLV	349 375
13	Alsh + ext. École maternelle Sermaises	292 974
13	Agrandissement siège CCDP - PLV	150 000
Total des Recettes réelles		4 021 896
001	Résultat d'investissement reporté	0
021	Virement de la Section Fonctionnement	0
040	Opé. D'ordre de transfert de section à section	600 000
Total des Recettes d'ordre		600 000

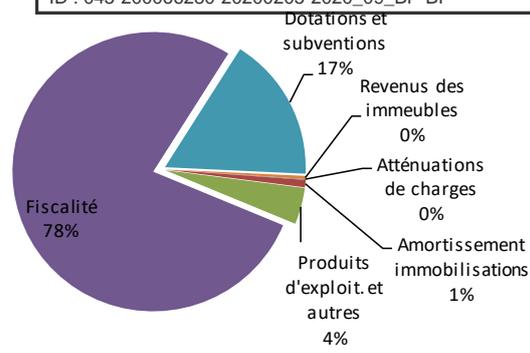
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 621 896
--	------------------

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 621 896
--	------------------

La section de fonctionnement s'établit à 17 781 760€, et la section d'investissement s'équilibre à 4 621 896€.

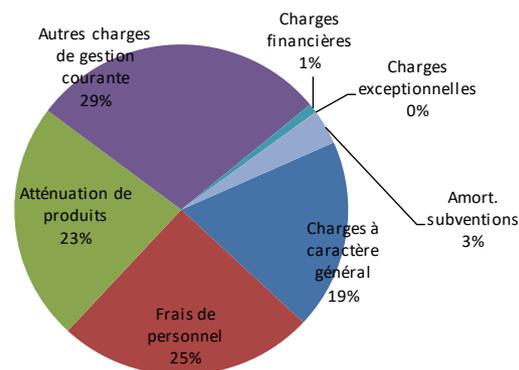
4.2 Les recettes de fonctionnement

	BP 2019	BP 2020	Ecart	Evol
Recettes de fonctionnement	18 231 448	17 761 750	-469 698	-3%
013 - Atténuations de charges	9 943	14 035	4 092	41%
042 - Opé. d'ordre transfert entre section	300 000	150 000	-150 000	-50%
70 - Produits d'exploit. et autres	748 288	750 960	2 672	0%
73 - Fiscalité directe	9 929 872	10 123 655	193 783	2%
73 - Fiscalité indirecte	3 678 600	3 678 600	0	0%
74 - Dotations et subventions	3 512 745	2 979 500	-533 245	-15%
75 - Revenus des immeubles	52 000	65 000	13 000	25%



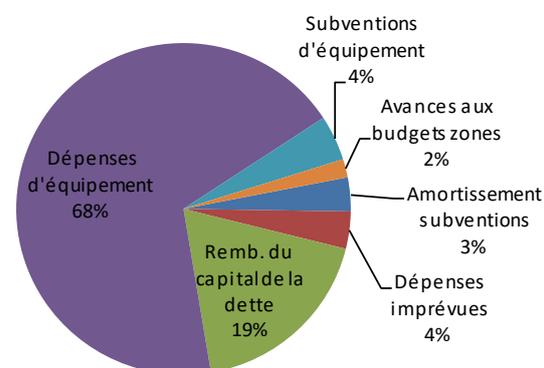
4.3 Les dépenses de fonctionnement

	BP 2019	BP 2020	Ecart	Evol
Dépenses de fonctionnement	18 231 448	17 761 750	-469 698	-3%
011 - Charges à caractère général	3 680 601	3 307 354	-373 247	-10%
012 - Frais de personnel et assimilés	4 238 702	4 430 000	191 298	5%
014 - Atténuation de produits	4 156 996	4 145 022	-11 974	0%
022 - Dépenses imprévues	32 256	0	-32 256	-100%
65 - Autres charges de gestion courante	5 087 893	5 114 374	26 481	1%
66 - Charges financières	175 000	160 000	-15 000	-9%
67 - Charges exceptionnelles	10 000	5 000	-5 000	-50%
042 - Opé. d'ordre transfert entre section	850 000	600 000	-250 000	-29%



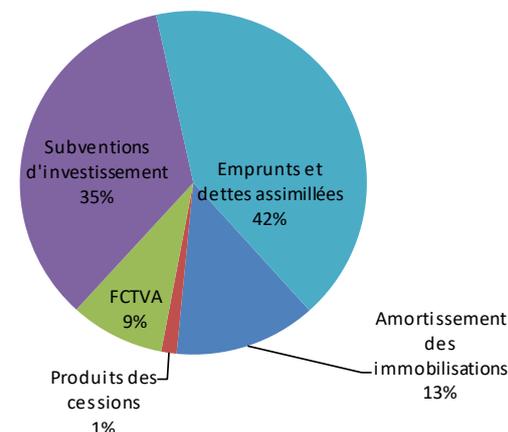
4.4 Les dépenses d'investissement

	BP 2019	BP 2020	Ecart	Evol
Dépenses d'investissement	4 545 258	4 621 896	76 638	2%
040 - opé. d'ordre transfert entre section	300 000	150 000	-150 000	-50%
020 - dépenses imprévues	28 186	164 827	136 641	485%
16 - emprunts et dettes	800 750	840 000	39 250	5%
20 - immobilisations incorporelles	195 670	101 550	-94 120	-48%
21 - immobilisations corporelles	1 140 003	1 322 549	182 546	16%
23 - immobilisations en cours	452 500	605 000	152 500	34%
27 - autres immobilisations	67 274	81 254	13 980	21%
204 - Subventions d'équipement	80 000	200 000	120 000	150%
45 - Opérations pour compte de tiers		80 000	80 000	
110 - MSP	1 239 487	83 438	-1 156 049	-93%
120 - Piscine de PLV	116 388	54 070	-62 318	-54%
130 - ALSH + Mat Sermaises	50 000	39 209	-10 791	-22%
140 - Agrand. siège CCPD - PLV	75 000	900 000	825 000	



4.5 Les recettes d'investissement

	BP 2019	BP 2020	Ecart	Evol
Recettes d'investissement	4 545 258	4 621 896	76 638	2%
040 - opé. d'ordre transfert entre section	850 000	600 000	-250 000	-29%
024 - Produits des cessions	64 920	64 920	0	0%
45 - Opérations pour compte de tiers		80 000	80 000	
10 - dotations et fonds de réserve	480 939	400 000	-80 939	-17%
13 - subventions d'investissement	2 787 358	1 579 022	-1 208 336	-43%
16- emprunts et dettes assimilées	312 041	1 897 954	1 585 913	508%
23 - Immobilisations en cours	50 000		-50 000	-100%



5. Les budgets annexes

5.1 Le budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif

La section de fonctionnement s'équilibre à 101 245€.

L'essentiel des dépenses concerne :

- Le paiement du prestataire en charge des diagnostics et des contrôles, ainsi que divers frais pour 59 225 €. Le solde de la prestation sera inscrit au budget supplémentaire
- Le personnel (30 000€),

Les recettes de fonctionnement sont uniquement constituées du montant des redevances facturées aux usagers du SPANC pour 101 245€.

La section d'investissement s'équilibre à 11 500€, correspondant à une enveloppe de travaux financés par un virement de la section de fonctionnement (9 000€) et par l'amortissement des immobilisations (2 500€).

5.2 Le budget annexe de la Zone d'Activité CCDP

La section de fonctionnement 2020 s'équilibre à 2 147 554,81€ et permet :

- l'acquisition de terrains sur les zones de Escrennes, Chilleurs aux Bois, Pithiviers et Pithiviers le Vieil
- la réalisation de travaux pour 185 000€, dont 20 000€ concernant la signalétique
- Le remboursement d'intérêts de la dette (1 644,66€)

Des recettes sont prévues du fait de la vente de terrains pour un montant de 1 684 112€.

La section d'investissement s'établit à 1 942 127€ et prévoit :

- en dépenses :
 - ✓ le remboursement du capital de la dette (195 270€),
 - ✓ le remboursement partiel des avances faites par les communes dont les zones ont été transférées à la CCDP et dont des terrains sont vendus (39 353€).
 - ✓ Le remboursement d'une part de l'avance faite par le budget principal de la CCDP pour 1 245 706€
- en recettes :
 - ✓ les avances des communes dont les zones ont été transférées à la CCDP, permettant à la CCDP de les acheter (413 697€)

Il est à noter que la dette du budget ZA CCDP arrive à extinction en 2020.

5.3 Le budget annexe de la Zone d'Activité de Sermaises

La section de fonctionnement 2020 s'équilibre à 435 293,04€ et comprend divers travaux.

Est aussi inscrite la tranche optionnelle n°2 pour les VRD (171 000€), ainsi que la subvention correspondante du Département (97 746€)

Aucune vente de terrain n'est prévue pour 2020.

La section d'investissement s'établit à 337 547,04€ et prévoit en recettes, une avance du budget principal de 81 254€.

5.4 Le budget annexe de l'instruction des Autorisations du Droit des Soins

Envoyé en préfecture le 17/02/2020
Reçu en préfecture le 17/02/2020
Affiché le 12/02/2020 
ID : 045-200066280-20200205-2020_09_BP-BF

Le budget ADS est équilibré en fonctionnement à hauteur de 260 000€ dont 233 000€ de frais de personnel.

Les recettes de fonctionnement sont essentiellement constituées de la facturation des actes d'urbanisme.

En investissement, il est prévu une enveloppe de 4 750€ pour faire face à un éventuel achat de matériel en cours d'année.